

Patrick Frange est élu président du Fongecif Île-de-France et
Myriam Blanchot-Pesic vice-présidente

Paris, le 26 mars 2015 – Patrick Frange (Medef) a été élu président du Fongecif Île-de-France ce mercredi 25 mars. **Myriam Blanchot-Pesic (CFTC) est élue au poste de vice-présidente.**

Patrick Frange est le nouveau président du Fongecif Île-de-France. Il en était le vice-président depuis 2 ans. Patrick Frange est par ailleurs membre du COPAREF Île-de-France (Comité paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation) et administrateur suppléant du FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels). Il est également président d'audience au Conseil des prud'hommes de Paris et administrateur de la CAF de Paris. Il a commencé son parcours professionnel en 1973, comme juriste à la direction du personnel et des affaires générales de la DGA (Délégation générale pour l'armement), avant de rejoindre l'Onera (Office national d'études et de recherches aérospatiales) comme responsable des relations sociales en 1977. Plus tard, il rejoint Lucas Air Equipement comme directeur adjoint des ressources humaines. Entre 1992 et 2009, il exerce la fonction de directeur des ressources humaines à l'hôtel Nikko, devenu Novotel Paris Tour Eiffel puis à l'hôtel Sofitel Paris Porte de Sèvres devenu Pullman Paris Rive Gauche. Il a présidé le Fongecif Île-de-France entre 2011 et 2013.

Myriam Blanchot-Pesic devient vice-présidente du Fongecif Île-de-France. Il s'agit de la première femme élue à la présidence du Fongecif Île-de-France. Elle a commencé son parcours professionnel en 1983, à Air Inter en tant qu'agent d'escale, puis est devenue hôtesse de l'air en 1986 à Air Inter puis Air France. Ses activités à la CFTC commencent dès 1999 où elle est élue déléguée du personnel. En 2008, elle devient coordinatrice Formation professionnelle continue pour l'URIF (Union Régionale Île-de-France) CFTC. Myriam Blanchot-Pesic connaît bien le Fongecif Île-de-France car elle a occupé son premier mandat en tant que commissaire en 2006, puis présidente de commission et intègre en 2009 le Conseil d'administration ainsi que le Bureau. Elle est actuellement membre du COPAREF Île-de-France (Comité paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation)

-fin-

[Photos sur demande par retour]

À propos du Fongecif Île-de-France

Le Fongecif accueille, conseille et accompagne les salariés d'Île-de-France pour leur permettre d'élaborer un projet professionnel cohérent et de qualité. Organisme paritaire interprofessionnel, le Fongecif Île-de-France collecte la contribution des entreprises privées de la région pour financer les projets individuels des salariés dans le cadre d'une formation, d'un bilan de compétences ou d'une validation des acquis de l'expérience. En 2014, le Fongecif Île-de-France a engagé 241 millions d'euros pour la formation des salariés franciliens en CIF-CDI, CIF-CDD, bilan de compétences, VAE et FHTT. Il a financé 15 000 projets professionnels. Le président du Fongecif Île-de-France est Patrick Frange, la vice-présidente Myriam Blanchot-Pesic, et le directeur général Laurent Nahon.

Pour en savoir plus : www.fongecif-idf.fr

Contact presse

Mathilde Argenta – Tél. : 01 44 10 59 73 – Courriel : m.argenta@fongecif-idf.fr